



# Règlement Maniabilité Chrono



**La maniabilité Chrono fait appel à des notions de vitesse et de pilotage.**

**Le principe :** Effectuer une zone de maniabilité le plus rapidement possible. Le meilleur temps sera déclaré vainqueur de l'épreuve. Les obstacles sont adaptés au niveau de chaque catégorie mais sont également plus faciles qu'un trial open en TRJV. Le cheminement de chaque pilote constituera un aller et retour dans la zone, si bien que les obstacles seront franchis dans les deux sens. Chaque concurrent a l'obligation de les franchir tous, sur le vélo ou en posant un pied. Chaque concurrent effectuera deux passages. Le meilleur temps sera pris en compte pour le classement final.

**Si un concurrent pose un pied au sol ou sur l'obstacle, Il pourra continuer sa progression. Toutefois son temps de parcours sera majoré de 5 secondes à chaque pied (appuis) posé.** Le nombre d'appuis maxi sera de 5. Arrivé à 5 appuis le concurrent se verra arrêté par l'arbitre. Tout appui du vélo sur l'obstacle sans arrêt de progression ne sera pas sanctionné. Par contre tout concurrent qui chute, pose les deux pieds simultanément, pose la main au sol ou sur un obstacle, déchire la rubalise, casse un piquet se verra arrêté et classé en dernière position. Un temps maxi lui sera alors attribué

Par mesures de sécurité, les concurrents se verront dans l'**obligation d'utiliser des pédales plates.**

Avant le début de l'épreuve **les essais vélos sont autorisés** sur la zone qui correspond à la catégorie du concurrent

En fonction des contraintes de l'organisateur il se peut qu'une même zone soit le support de plusieurs catégories. Elle sera alors utilisée alternativement en fonction du programme sportif de la journée dicté par l'organisateur.